

* * *

Et, ici encore, si nous ne voulons pas accepter les conseils de la prudence et de la sagesse, nous aurons à subir les fatalités de la nécessité. Si nous avons été plus prévoyants, plus économes, avant la guerre et depuis ses débuts, nous serions aujourd'hui plus à l'aise, nous subirions moins durement les privations devenues nécessaires. De même si nous nous refusons encore aujourd'hui à écouter les sages avertissements et à accepter les prévoyantes restrictions qui nous sont conseillées et imposées par l'autorité civile, nous aggravons notre situation et nous nous préparons pour l'avenir de plus dures épreuves, de plus pénibles sacrifices.

Même dans cet ordre d'idées, il est vrai de dire :

“Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.”

Un sacrifice ordinaire, dans le présent, peut nous sauver de sacrifices bien autrement extraordinaires et pénibles dans l'avenir. A vouloir nous soustraire à la loi de l'expiation, expiation non seulement privée, mais nationale, nous ne pouvons que la rendre plus pénible.

Même si nous n'avions pas péché, comme peuple, il nous faudrait, par motif de charité et par nécessité de solidarité, nous associer à la manifeste et générale expiation que Dieu a permise pour toutes les nations qui souffrent, directement ou indirectement, plus ou moins, mais qui souffrent toutes de la guerre expiatrice. Et nous avons péché. Et ce n'est pas seulement par charité pour nos frères, pour nos amis et nos alliés, pour tous les humains, mais c'est aussi pour satisfaire à la stricte justice de Dieu que nous devons souffrir et expier.

Ce n'est donc pas seulement la prévoyance, ni même la nécessité qui nous commandent la tempérance et l'économie ; c'est aussi la charité et même la justice qui nous ordonnent d'aider nos frères, au prix de l'économie et des privations qu'il nous faut pratiquer ; c'est même la stricte justice divine qui nous soumet à la loi de l'expiation que nos fautes ont trop méritée.